

Réf: Dossier 338441

Avis de constitution

SOCIETE « ECOVOLT AFRICA »

Siège BINGERVILLE AKANDJE, Lot 46, Ilot 356

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOVOLT AFRICA »

Objet : -La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-Et généralement, toutes opérations financière, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement-La conception, la fabrication ,l'achat, la vente et la commercialisation de tous procédés, machines et systèmes de régulation et conversion électrique-Achat, pose et vente de panneaux solaires photovoltaïques-acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles-L 'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilités de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux-la prise en location gérance de tous fonds de commerce-La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités-Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE AKANDJE, Lot 46, Ilot 356

Dirigeant(s) M AOHOUI ADIDJANGNINOUEVARISTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07273 du 03/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52464/GTCA/RC/2024 du 03/09/2024

